Ministre de la Justice de la République de Slovénie
Dr Dominika Švarc Pipan

RELEVÉ DES INFORMATIONS

Je soussignée,

Dominika Švarc Pipan,

Ministre de la Justice de la République de Slovénie,

COMMUNIQUE PAR LA PRÉSENTE

S'agissant de la présentation de la candidature de Mme Beti HOHLER par la République de Slovénie aux élections judiciaires à la Cour pénale internationale en 2023,

Au nom du Ministère de la Justice de la République de Slovénie au titre d'autorité de l'État qui présente la candidature et chapeaute la procédure de présentation de la candidate,

Aux termes de l'alinéa g) du paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 (telle que modifiée),

Les informations relatives aux qualités présentées par la candidate telles que prévues aux alinéas a), b) et c) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut de Rome conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut, exposées dans l'Énoncé des qualifications, joint à la Note verbale présentant la candidature.

[Signature]

Fait à Ljubjana, le 3 mars 2023